

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Une fête religieuse à Ste Anne de la Pocatière.—Démission officielle de Son Honneur M. Masson, comme Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.—La fête de Saint Isidore le Laboureur célébrée dans l'église de Notre-Dame, à Montréal; dans l'après-midi, bénédiction de onze cloches destinées à onze nouvelles paroisses fondées par le Rév. M. A. Labelle.—L'émigration de nos compatriotes vers les Etats-Unis.—L'émigration de jeunes gens et de familles entières vers les Etats-Unis.

Causerie Agricole : Elevage des bêtes à laine (Suite).—Quelques détails et suggestions sur les moutons aujourd'hui en Canada.

Sujets divers : De la nature des terres : la silice, l'alumine, terre glaiseuse et l'humus.—Composition des terres : de la couleur; de la profondeur du sol; de la situation et de l'exposition du sol.—Destruction des plantes nuisibles.—Le poulailler : Ecllosion des poules.

Choses et autres : Germination des graines.—Conseils d'or à la jeunesse.—Pensées.

Recette : Préservatif pour les bestiaux contre les piqûres des mouches.—Utilité du fumier de porc pour détruire les pucerons.

A nos abonnés retardataires.—Nous prions instamment ceux qui nous doivent des arrérages pour abonnement à la Gazette des Campagnes de nous les faire parvenir le plus tôt possible. Nous avons grandement besoin de ce qui nous est dû afin de faire honneur à nos propres affaires. Ces arrérages nous sont absolument indispensables pour payer les frais d'impression, de papier, etc., nécessités pour la publication de notre journal. Les deux ou trois piastres que nous recevons actuellement chaque semaine, pour abonnement à la Gazette des Campagnes ne suffisent certainement pas. Ceux qui ont à cœur l'existence de notre journal se feront, sans doute, un devoir de nous payer leur abonnement au plus tôt.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR LES SOINS A DONNER AUX ANIMAUX MALADES.—Prix, 15 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, 6cr., arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

Une fête religieuse à Ste Anne de la Pocatière.—Dimanche dernier, le jeune lévite, le Rév. M. Siméon Beaulieu, natif de Ste Anne, célébrait pour la première fois la messe à l'église paroissiale. L'église, pour cette mémorable circonstance avait revêtu ses habits de fête; l'orgue mêlait sa voix majestueuse aux prières des paroissiens qui, dans l'effusion de leur cœur, remerciaient Dieu d'avoir choisi parmi eux un nouveau dispensateur de ses mystères. Quelle fête délicate pour le père et la mère du jeune prêtre, pour ses frères, ses sœurs et ses amis! Qui ne se serait pas senti ému en lui entendant prononcer ces paroles pleines de confiance: *Introibo ad altare Dei*. Jésus lui-même revit dans ce jeune prêtre; le Fils de Dieu, docile à son commandement, s'incarne entre ses mains sacrées et remplit le lieu saint de sa majesté infinie. L'Hostie sainte est consommée et une pluie abondante de bénédictions est descendue sur la foule agenouillée aux pieds de l'autel et sur tous ceux pour qui le nouveau ministre du Seigneur a prié.

Le Rév. M. J. O. Soucy, vice supérieur du Collège de Ste Anne, fit une remarquable instruction sur la sublime dignité du sacerdoce, nous faisant comprendre l'auguste prérogative du prêtre, son rapprochement avec Dieu même. Il félicita la paroisse d'avoir fourni à la milice sacrée quarante et un prêtres. Il encouragea les paroissiens de Ste Anne à se montrer reconnaissants à l'égard du Collège qu'ils avaient l'heureux bonheur de posséder, et tout particulièrement à l'égard de leur vénérable curé, M. le Grand-Vicaire Poiré, qui par ses bons conseils et sa grande générosité contribuait avec tant de succès à recruter, dans cette paroisse même, de si nombreux ouvriers travaillant à la vigne du Seigneur.

Démision officielle de l'Hon. M. Masson, comme Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.—Nous apprenons avec chagrin que pour cause de mauvaise santé Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Masson

a été obligé d'offrir sa résignation à un poste qui lui a valu la plus haute considération du peuple auquel il a su se rendre si utile dans l'administration de cette charge importante et principalement à la classe agricole à laquelle il est si attaché.

Voici en quels termes le *Courrier du Canada* nous annonce cette pénible détermination de la part de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Masson :

" Il est certain que l'honorable M. Masson a adressé sa démission, comme lieutenant-gouverneur, au gouvernement fédéral.

" Cette détermination, que la santé de Son Honneur faisait prévoir depuis longtemps, sera accueillie avec regret par les citoyens de cette province.

" M. Masson, par sa réputation sans tache, sa grande dignité de manières, son urbanité exquise, sa haute valeur personnelle, fait honneur à sa race, et à la charge éminente qu'il occupait. A ses côtés, madame Masson, une québécoise, savait s'acquitter avec une grâce parfaite des devoirs délicats de sa position.

" Nous croyons être l'interprète de nos lecteurs en priant respectueusement Monsieur et Madame Masson d'accepter l'expression de nos regrets et de nos vœux.

" Son Honneur restera probablement en charge tant qu'un successeur ne lui aura pas été désigné. "

La fête de Saint Isidore le Laboureur.—La fête de St-Isidore le Laboureur a été célébrée dans l'église de Notre-Dame à Montréal, dimanche, le 15 mai, avec une solennité toute particulière. Sa Grandeur Mgr l'archevêque Fabre officiait. Le Rév. M. Bourgault, curé de Laprairie a fait le sermon sur la colonisation, commentant ces paroles de l'Écriture: " Je suis la vigne, vous êtes les sarments. " Il démontra l'excellence de l'œuvre de la colonisation, au double point de vue moral et religieux.

L'après midi, à trois heures, eut lieu la bénédiction des onze cloches destinées à onze paroisses fondées par le Rév. M. A. Labelle, l'apôtre infatigable de la colonisation.

Le Rév. M. LaRoque, de l'archevêché, prononça le sermon de circonstance, dont voici un court résumé que nous empruntons à *la Presse* :

Prenant pour texte, ces paroles: *Latus sum in his qua dicta sunt mihi*, il dit que la bénédiction de toutes ces cloches pour les cantons du Nord doit être un grand sujet de joie pour Monseigneur d'abord, qui a favorisé l'œuvre de la colonisation, et pour ce prêtre courageux et infatigable, qui n'ayant pour toute ressource que son zèle et son patriotisme, s'est identifié avec l'œuvre de la colonisation—pour tous les Canadiens en général, puisque cette fête se rattache à tout ce que le Canadien a de plus cher: son village, son église, son clocher.

Puis il explique le symbolisme des cloches.

La cloche est l'interprète chargée par l'Église de porter jusqu'au trône de Dieu nos joies et nos tristesses, nos prières et nos repentirs.

Elle sympathise avec tous les cœurs, se fait l'écho de tous les sentiments; elle suit le chrétien du berceau à la tombe.

Rien d'étonnant donc si l'Église attache tant d'importance à ses cloches; elles sont en quelque sorte inséparables de la paroisse.

C'est parce que la cloche est intimement liée surtout avec nos paroisses canadiennes, que les âmes généreuses qui se consacrent à l'œuvre de la colonisation présentent aujourd'hui ces cloches au baptême. Dans quelques jours, leur voix, réveillant des échos inconnus, domineront le murmure de nos grandes et belles forêts du Nord, ira porter l'allégresse au cœur des colons, et fortifier leur courage en leur rappelant que l'Église ne les oublie pas.

Puis la fête de ce jour doit nous faire comprendre l'importance que nous devons attacher à l'œuvre de la colonisation comme catholiques et canadiens.

Depuis quelque années, on l'a dit et redit partout, l'avenir, le salut de la nationalité canadienne est dans la colonisation. Si les Canadiens français veulent devenir et rester une nation florissante, riche et indépendante, ils doivent s'emparer du sol, se hâter de le défricher avant qu'une autre main ne vienne exploiter avant eux cet héritage que leur ont légué leurs ancêtres.

Demandez à l'histoire où sont la vie et le force véritables d'un peuple, et l'histoire catholique de la France, de l'Espagne, de l'Allemagne, de l'Italie vous répondra que c'est dans le peuple agriculteur, car c'est celui là qui prie et qui aime Dieu.

Oui, mes frères, le peuple agriculteur est éminemment religieux et moral; la population agricole partout est la plus virile, la plus robuste et aussi la plus vertueuse. Voilà pourquoi dans tous les siècles, Dieu l'a particulièrement comblé de ses faveurs.

Quand nous étudions l'histoire de notre jeune pays, nous sommes fiers de confesser avec reconnaissance que le peuple canadien a été l'objet des prédilections de Dieu; la divine Providence l'a guidé par la main à travers de tous les dangers. En dépit d'une lutte terrible, malgré les efforts d'ennemis aussi astucieux que per-évérants, nous avons gardé notre langue, nos institutions, nos lois, nous avons conservé la foi de nos pères.

Grâce à notre énergie un vaste territoire est en culture, nous avons agrandi nos villes, multiplié nos paroisses, et partout le clocher de l'église catholique domine de sa croix brillante de florissants villages, de riches campagnes.

Là, se multiplie sous la bédiction de Dieu, une race aux vertus mâles et viriles, fière de son origine glorieuse, de son passé sans tâche, et escomptant avec confiance un avenir plus brillant encore. Comment expliquer que cette poignée de canadiens de 1760 se soit deux fois décuplé en un siècle! Où trouver le secret de ce passé, sur quoi sont fondées les espérances de l'avenir? Inutile de chercher la solution de ces problèmes dans de hautes considérations philosophiques; si nous nous sommes développés d'une manière si prodigieuse, si nous avons droit d'être fiers de notre passé, si nous formons aujourd'hui un arbre au tronc puissant dont les rameaux vigoureux s'étendent au loin, c'est que les racines de cet arbre ont toujours été saines. La vie qu'elles nous ont donnée n'a pas jailli d'une source empoisonnée, et les mœurs de notre population ont toujours été simples, droites et pures. Et ces mœurs si simples et si pures, vraie source de notre prospérité, pourquoi le peuple canadien les a-t-il conservées, sinon parce qu'il a toujours été un peuple essentiellement agriculteur.

C'est la vie de la campagne qui l'a protégé contre ces plaies sociales hideuses qui engendrent la corruption des mœurs, c'est grâce à la vie champêtre qu'un sang toujours pur coule dans ses veines.

Ce qui a fait notre grandeur dans le passé, ce qui fait notre gloire dans le présent assurera de même la gloire la grandeur de notre avenir comme peuple.

Soyons toujours avant tout agriculteurs et colons. Nous avons d'immenses étendues d'un sol riche à cultiver. Emparons-nous du sol et travaillons à garder nos compatriotes au pays.

Personne ne saurait les en chasser, car le cultivateur est le maître et le roi de son domaine. Viennent les années de disette, viennent les crises ouvrières et industrielles qui ferment les usines et jettent sur le pavé des milliers de familles, le cultivateur ne craint rien, sa terre lui fournira toujours en abondance le pain de ses enfants.

L'émigration de nos compatriotes vers les Etats-Unis.—A ce propos, voici ce que dit le Rév. M. A. Labelle, dévoué apôtre de la colonisation, dans son dernier rapport de la colonisation du district de Montréal, à Sa Grandeur Mgr Fabre, archevêque de Montréal :

“...Si une épidémie cruelle ravageait continuellement la population jusqu'à porter chaque année 30,000 à 40,000 personnes au cimetière, que de sacrifices, que de dépenses ne ferions-nous pas pour nous mettre à l'abri de ce fléau ! Quelle perte ce serait pour la prospérité de la nation ! Et s'il ne manquait que de l'or et de l'argent pour découvrir le remède salutaire, que de trésors épuisés pour en devenir l'heureux possesseur !

“L'émigration aux Etats-Unis, c'est pour ainsi dire comme un cimetière pour la nation. Que de bras, que de travail, que d'intelligences qui sont perdus toujours pour le pays, comme si on les portait au cimetière.

“C'est ce remède que notre société de colonisation s'applique à trouver avec l'aide des conseils, de la sagesse, de l'expérience et des lumières de Votre Grandeur.

“Beaucoup a été fait, beaucoup reste encore à faire. Cependant il est étonnant de dire que notre société s'est trouvée la distributrice d'au-delà de \$10,000 soit en argent, soit en effets depuis le moment de sa fondation. Les onze cloches pour les nouvelles paroisses sont le bénéfice réalisé par le dernier tirage....”

L'émigration de jeunes gens et de familles entières vers les Etats-Unis.—Nous lisons dans *La Presse* de Montréal : L'émigration de nombre de jeunes gens et même de familles entières pour les Etats-Unis, émigration que l'on observe tous les ans à pareille époque, a lieu cette année comme d'habitude.

C'est ainsi que l'on assure que plusieurs paroisses riveraines du fleuve se dépeuplent depuis quelques semaines.

Le moment est pourtant mal choisi pour émigrer, et ceux de nos compatriotes qui espèrent trouver mieux aux Etats-Unis qu'ici, sont exposés à bien des déboires.

Voici, du reste, comment s'exprime *l'Indépendant* de Fall River, à ce sujet :

“Des Canadiens nous arrivent en très grand nombre du Canada. Dans tous les centres industriels, des familles viennent chercher de l'ouvrage. Malheureusement le personnel de presque tous les ateliers est au complet, et les immigrants sont obligés d'attendre longtemps, de faire la concurrence aux autres, et souvent de vivre à leurs dépens.”

CAUSERIE AGRICOLE

ÉLEVAGE DES BÊTES À LAINE (Suite).

Quelques détails et suggestions sur les moutons aujourd'hui en Canada.— Sous ce titre nous empruntons à la *Semaine Agricole*, des renseignements très utiles, et qui sont dûs à l'expérience pratique d'un éleveur habile, feu M. Ls L'Evesque qui fut pendant de longues années membre du Conseil d'agriculture et qui à ce titre a rendu d'importants services aux cultivateurs.

Voici ce qu'écrivait M. L'Evesque en 1870 :

Comme il y a dans la Province de Québec plusieurs races de moutons, différentes les unes des autres quant aux formes et aux qualités, et conséquemment plus ou moins utiles pour nous, nous allons les passer en revue en notant brièvement leurs aptitudes particulières et faire part à ceux qui prennent part à ce sujet, de notre expérience et de celle de quelques éleveurs et amateurs de ce pays. Commençons par nos anciens moutons canadiens importés dès le commencement de l'établissement du pays, de France, et plus tard de la nouvelle Angleterre qui nous avoisine.

Nos anciens moutons étaient donc de races française et anglaise, mais se ressemblèrent beaucoup sous tous les rapports, surtout les communs. Ce n'est qu'après nos premières importations que des éleveurs amateurs et intelligents imaginèrent un type particulier qu'ils s'efforcèrent de donner à ces reproducteurs, par sélection entre bons sujets, et par là parvinrent à former des troupeaux avec des formes voulues à qui ils donnèrent soit le nom de ceux qui les avaient élevés ou des lieux où ils avaient pris naissance.

Les troupeaux en général, surtout ceux de l'espèce ovine, pâturaient en France et en Angleterre dans les Communes, et ce, presque généralement jusqu'au commencement du siècle présent, où l'on s'aperçut de l'inconvénient de ce système et de l'impossibilité, en le suivant, de parvenir à améliorer le bétail d'une manière certaine.

Avec ce mode de pâturage et le commerce entre ces deux pays, leurs troupeaux devinrent presque identiques; les bêtes étaient de toutes formes, mais généralement de petite taille. Cependant, quoique presque tous du même sang par l'amalgamation continuelle des différentes races se fondant constamment les unes dans les autres, les différentes situations des pâturages et la qualité de la nourriture qu'ils fournissaient ont imprimé chacun, un type et des qualités pour ainsi dire presque ineffaçables aux troupeaux qui y vivaient et en ont fait des espèces différentes : de là la variété de nos troupeaux qui ont été formés d'individus pris ici et là.

La famille des anciens moutons canadiens peut se diviser en trois tribus dont es individus sont dispersés

et mêlés plus ou moins dans chacun de nos troupeaux. On peut les classer ainsi :

10. Le mouton des pays de bruyère. On le reconnaît facilement à sa tête, son ventre et ses jambes noirs. Son cou et son dos portent une toison blanche tirant quelquefois sur le roux ou jaune. Sa laine est longue, les mèches peu serrées, raides sans être rudes, la tête est étroite mais assez longue ; le chanfrein un peu busqué. La tête du mâle porte des cornes. C'est probablement celui de nos moutons qui vit le plus longtemps.

Nous avons des brebis de cette espèce âgées de douze et même quinze ans, nourrissant encore de jeunes agneaux. On le rencontre partout dans la Province de Québec, mais surtout au nord du St-Laurent et dans les Laurentides. Cet animal mange de tout et peut à la rigueur, dans la diétette, vivre de bourgeons et de branches. Tel qu'il est, c'est un bon animal dans un pauvre pays et pour un pauvre homme. Mais il n'a plus raison d'être aujourd'hui en Canada, et nos cultivateurs devraient ou l'améliorer en croisant les brebis avec un reproducteur amélioré et de sang étranger, ou le laisser disparaître.

20. Le mouton des terres à seigle, contrées de sable aux terres sèches, mais vivant dans des lieux défrichés. Le caractère distinctif de cette race est principalement sa laine rase et fine, tassée et en mèches ondulées, le brin aussi gros à sa pointe qu'à sa racine. Ces moutons sont plus courts de corps et plus bas sur jambes que nos moutons des pays de bruyères. Les mâles ont généralement des cornes, les femelles en portent quelquefois aussi.

Les moutons des terres grasses et des vallées ; nous en distinguons deux variétés :

L'une sans cornes, à la tête courte et large, le corps ramassé. Sa toison est blanche et quelquefois noire, sa laine longue assez fine en mèches ondulées ; il est plus gros que les races précédentes sans être plus haut de taille, car il a la jambe courte. C'est la meilleure espèce de nos anciens moutons, c'est celui là que l'on devrait améliorer de préférence. Il est acclimaté et sa toison est déjà abondante et de bonne qualité. On le rencontre partout en Canada : sur la montagne comme dans la vallée. Il a résisté aux mauvais soins, à nos longs hivers et il est facile encore de le reconnaître dans tous nos troupeaux.

L'autre est un grand mouton, haut d'épaule, étroit de charpente, à laine lisse, rude et longue, entremêlée de poils de chien, en mèches lâches. Sa tête ressemble à celle des moutons des terres de bruyères quant à la forme. Il a de grandes et grosses cornes. Il en vient dans les troupeaux autant de noirs que de blancs. Les noirs dont la laine est souvent grisonnée sont affreux, ils ressemblent à des boucs. C'est peut être le grand mouton flandrin qui a dégénéré ici à ce point. Nous l'avons classé parmi les moutons de terres basses car il est trop grand pour un mouton de montagne. Nous croyons que cet animal est trop robuste et grossier pour perdre de sitôt ses mauvaises qualités par un croisement. Il faudrait le laisser disparaître.

Nous n'avons donc que deux de nos races primitives de moutons à conserver : Les laines rases et les laines longues ondulées. Ces deux races améliorées soit par sélection ou croisement judicieux donneront des laines intermédiaires entre la laine trop fine du

Mérinos, trop grosse du Cotswold, et seront en conséquence plus utiles pour nos manufactures domestiques et le besoin journalier du cultivateur.

Dans tous les pays du monde il y a des animaux adaptés à leur climat, à leur sol et aux moyens d'y vivre. Le Canada a les siens et nous prétendons que tous animaux, même descendants de parents importés de telle ou telle race pure et conservés dans leur pureté, finissent tôt ou tard par devenir des animaux différents dans notre pays et que, peu à peu, ils prendront les caractères des nôtres ; ils deviendront des animaux canadiens, c'est-à-dire des animaux dont la taille et les aptitudes conviennent en général à un climat nord, dont les hivers sont longs et la nourriture consistant pour une grande partie de l'année en fourrages secs. De sorte qu'il vaut mieux améliorer nos moutons déjà acclimatés et dont les produits ne sont pas indifférents lorsqu'ils sont bien traités, que de chercher à les remplacer par des nouveaux qui en peu d'années reviendront au même point où les nôtres sont aujourd'hui.

Cette amélioration peut se faire comme nous l'avons déjà dit, par l'accouplement des mâles étrangers et de belles races avec nos meilleures brebis, et nous aurons plus de satisfaction à voir grossir et améliorer les moutons de nos propres troupeaux que de voir dégénérer les races nouvelles venues, avec lesquelles nous aurions voulu remplacer les nôtres.

Dès la première année, nous nous apercevons du mieux d'un bon croisement, et nous ne doutons pas qu'avec un peu de persévérance nous ne ressentions un grand avantage des reproducteurs améliorés qui nous viennent de l'étranger ou d'éleveurs canadiens qui se livrent à l'élevage des moutons avec la plus grande habileté et qui se sont acquis une grande réputation dans l'exploitation des races de bêtes à laine. Nous pourrions, par exemple, nous adresser à M. Eugène Casgrain, arpenteur, de l'Islet, qui a actuellement en vente, sur sa ferme, des moutons de choix et pouvant les mieux convenir aux acheteurs qui voudraient améliorer leurs troupeaux de bêtes à laine.

Nos vieilles races ont besoin de sang nouveau et de plus de soins, et alors ils vaudront en général quelque chose de mieux que les troupeaux communs des autres pays, si nous en jugeons par leurs statistiques.

Notre pays est bon pour l'élevage des moutons, et nous devrions porter à cette exploitation les plus grands soins tant pour le choix à faire que pour la nourriture à leur donner. — (A suivre.)

De la nature des terres.

En agriculture on divise généralement les terres en quatre espèces bien distinctes qu'on désigne sous le nom de *silice* (sable), *alumine* (glaise ou argile), *calcaire* (celle qui contient de la craie, de la chaux ou du plâtre), *l'humus* (terre franche, terreau, terre végétale ou terre noire). La connaissance du fonds de terre que le cultivateur exploite est plus importante qu'on ne le croit, c'est pourquoi nous croyons nécessaire de donner de temps à autre quelques renseignements à ce sujet.

La silice. — Ce mot est dérivé du latin *silex* (caillou), parce que cette espèce de terre est formée de débris de cailloux ; c'est-à-dire de graviers et de sables de

divers degrés de finesse. La silice se laisse facilement pénétrer par la chaleur et par l'eau. Les végétaux ne peuvent germer sur ce sol à moins qu'il ne soit constamment entretenu humide. Le sable pur n'est donc pas avantageux à la végétation, son infertilité rendrait inutiles tous les travaux du cultivateur qui exploiterait un semblable sol.

L'alumine.— Cette terre n'est autre chose que la terre glaise; elle est appelée *alumine*, parce que dans son état de pureté elle est la base de l'alun. Elle est imperméable à l'eau que pourtant elle retient fortement quand elle en est imprégnée et qu'elle ne perd que par une lente évaporation. Son poids spécifique est moindre que celui de la silice. C'est pourquoi lors qu'on appelle *terres légères*, les terres sablonneuses, — *terres fortes* ou *lourdes*, les terres glaiseuses, on entend seulement que les premières, à cause de leur sécheresse habituelle, sont plus faciles à travailler; les secondes, étant habituellement imbibées d'eau, sont moins traitables.

Les semences se développent volontiers dans une terre glaiseuse, mais sa capacité ne permet pas au chevelu des racines de s'y étendre convenablement; pendant la sécheresse, cette terre se gerce, se crevasse, brise une partie des racines, les met à nu, les expose à toute l'ardeur de l'atmosphère et les fait périr. Si la pluie survient, elle remplit les gerçures, où elle est fortement retenue; là elle noie les racines desséchées qui, au lieu de se raviver, sont bientôt frappées de moisissure et souvent périssent. Ainsi toute terre alumineuse ou glaiseuse pure est mauvaise pour l'agriculture.

Terre glaiseuse.— La terre qu'on emploie communément pour faire les fours appartient à cette espèce. Elle est due au règne animal. Sous forme concrète et solide, comme dans la craie, elle admet difficilement l'eau et la laisse évaporer promptement. L'humidité la rend pesante; elle retient la chaleur plus que la glaise et moins que le sable. La terre calcaire pure est la plus infertile de toutes les espèces de terres, lorsqu'elle est sans mélange; cependant elle fertilise les sols auxquels on l'associe en proportions convenables. Elle devient un amendement précieux pour les terres fatiguées, quand elle est mêlée avec une matière végétale, fibreuse et humide.

L'humus.— Elle est formée de débris d'animaux et de végétaux dans un état de décomposition plus ou moins avancée. Elle forme la couche la plus extérieure du globe et entre dans des proportions très variables dans la formation des diverses terres. Elle est spongieuse et très légère, s'échauffe facilement et absorbe promptement l'eau que pourtant elle retient peu, ce qui fait qu'elle donne peu de stabilité aux plantes.

Ainsi donc le sable, la glaise et la terre calcaire purs sont incapables de fournir une bonne végétation par excès d'infertilité, tandis que la terre végétale pèche par l'excès contraire. Mais de la combinaison de ses quatre espèces de terre résulte le véritable sol arable. Grâce aux bouleversements qui à diverses époques éloignées ont été opérés par les eaux sur notre globe, la nature nous offre ordinairement à la surface ce mélange plus ou moins heureux. On peut parvenir à l'imiter artificiellement; pour cela, nous

devons apprécier les diverses qualités de chacune des espèces de terre et savoir dans quelles proportions ces quatre terres réunies constituent un mélange convenable. Dans certains pays de l'Europe on a recours généralement à cette composition artificielle du sol, dans le cas surtout où l'on n'a pas à opérer sur une grande étendue de terre. Il n'en n'est pas de même ici où le cultivateur a une étendue de terre au-delà de ce qu'il peut cultiver par les moyens ordinaires. Cependant rien n'empêche que nous puissions, avec le temps, améliorer telle ou telle partie de notre terre que la composition du sol rend infertile, en ayant recours aux amendements.

Souvenons-nous que nous avons sous la main les matières premières pour bonifier notre fonds et imiter les procédés de la nature. Il n'y a plus de mauvaises terres est devenu un axiôme dans les anciens pays où l'agriculture est en grand honneur, et il doit en être ainsi dans notre propre pays, chaque cultivateur devrait tenir à honneur de tirer avantageusement parti du sol qu'il possède. L'avantage qu'on retire par l'amendement du sol est permanent, au lieu que celui qu'on obtient par le moyen du fumier est passager et ordinairement plus coûteux. Il assure pour toujours la fertilité et donne une très grande valeur non seulement aux terres, mais à leurs divers produits.

Pour mieux mettre nos lecteurs en état de bien connaître la nature des sols qu'ils cultivent, chose essentielle pour pratiquer l'amendement que nous conseillons, nous proposons les méthodes suivantes qui sont fort faciles: 1^o. La substance sablonneuse n'admet qu'un quart de son poids d'eau, la calcaire moitié, la terre végétale un tiers, et la glaiseuse deux fois et demie; 2^o. Leur pesanteur spécifique les place dans l'ordre suivant: terre végétale, calcaire, glaiseuse et sablonneuse.

Par les définitions que nous avons données des diverses espèces de terre, on a pu voir que les unes sont trop légères, les autres trop compactes; les unes trop riches, les autres trop pauvres; les unes retenant trop l'eau, les autres pas assez. L'amendement que nous proposons consiste à corriger les unes par les autres. Ainsi, par exemple, votre terre est-elle sablonneuse ou calcaire, pour lui donner le degré de ténacité qui lui manque et pour lui faire retenir convenablement l'eau, mêlez-y de la terre glaise. La glaise recevra de ces substances le degré de porosité et de division qui lui manque pour recevoir et conserver les bienfaits effets de la chaleur.

Comme nous l'avons dit plus haut, presque tous les sols, par la prévoyante bonté de Dieu à notre égard, sont formés, dans des proportions très variables, des quatre espèces de terres que nous avons mentionnées; mais la juste proportion est rare. Comme il est important de bien connaître cette proportion, soit lorsqu'on veut faire l'acquisition d'une terre, soit lorsqu'on veut l'amender, il est nécessaire de faire l'analyse de ce sol. Pour cela on enseigne des procédés chimiques qui sont bien les plus sûrs, mais dont l'application n'est pas à la portée des cultivateurs. Le temps sera bientôt arrivé, lorsqu'on aura établi des laboratoires dans chacune de nos écoles d'agriculture, où l'on pourra se servir de ce moyen d'une manière

plus générale. Pour le présent, nous devons nous borner au moyen d'analyse suivant, remarquable par sa simplicité :

Prenez dans toute la profondeur de la couche labourable du champ dont vous voulez connaître la nature, une quantité quelconque de terre : une livre suffit. Après avoir fait sécher cette terre, plongez-la dans un vase plein d'eau, où elle sera délayée, agitez doucement à plusieurs reprises. Après un léger repos, enlevez la substance qui surnage et présente en abondance des débris de végétaux : elle sera mise de côté pour l'examiner plus tard. Sur le mélange restant, jetez de l'acide muriatique (que vous trouverez chez les apothicaires), afin d'opérer une effervescence propre à attaquer la substance calcaire et à la dissoudre ; il faut remuer encore et continuer à verser de l'acide jusqu'à ce que le bouillonnement cesse et que la dissolution calcaire soit complète. Après un moment de repos, décantez dans un autre vase toute l'eau, pour qu'il ne reste plus que les substances glaiseuse et sablonneuse. Vous les séparerez à leur tour l'une de l'autre par l'addition d'une nouvelle dose d'eau que vous remuerez et décanterez ensuite dans un autre vase pendant qu'elle tient la glaise en suspension. Le sable demeure au fond avec toutes les pierres de diverses grosseurs, le sablon, etc. L'opération terminée, vous pèserez de nouveau, et ce qui manquera au poids réuni des substances végétale, glaiseuse et sablonneuse, séchées après le travail, vous indiquera la proportion de substance calcaire dissoute.

Un *sol riche* est celui dans lequel la substance sablonneuse entre pour deux parties, la glaise pour six, le calcaire et la terre végétale chacun pour un : en tout dix parties.

Un *sol bon*, matière sablonneuse, trois parties ; glaiseuse, trois ; calcaire, deux et demie ; matière végétale une et demie : en tout dix parties.

Un *sol médiocre*, matière sablonneuse quatre parties ; glaiseuse, une ; calcaire, cinq ; matière végétale, quelques atomes : en tout dix parties.

Composition des terres.

Après avoir parlé de l'analyse des terres, nous croyons utile d'indiquer ici les indices de leur composition.

De la couleur.—Il est de bonnes, de médiocres et de mauvaises terres de toutes les couleurs : cet indice n'est donc pas un signe infailible. Cependant on est en droit d'avancer que, quand une terre est noirâtre, c'est-à-dire de la couleur que prennent les débris des végétaux et des animaux décomposés, le sol est essentiellement végétal. La couleur rougeâtre ou de rouille annonce assez généralement la présence de l'oxide de fer (rouille) qui, ainsi que tous les minéraux, nuit d'ordinaire à la végétation, lorsqu'il n'est pas corrigé par la substance calcaire.

De la profondeur du sol.—L'examen de la profondeur du sol est d'une grande importance quand il s'agit de cultiver des plantes dont les racines vont chercher profondément leur nourriture dans la terre, ou de planter des arbres et des arbustes. Le meilleur terrain est celui qui a plus de profondeur. Quelquefois on rencontre des sols qui ont l'air d'une nature excel-

lente, où cependant la végétation est languissante, surtout celle des plantes à racines pivotantes ; en les étudiant avec soin, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'ils ont peu de profondeur et que quelquefois ils touchent à une couche de sable aride.

De la situation et de l'exposition du sol.—Ces deux conditions servant plus qu'on ne le pense, à déterminer le degré de fertilité et de stérilité d'un sol. Selon la situation d'une terre glaiseuse, cette substance, généralement nuisible à la végétation, présente une compacité désespérante dans les lieux bas et humides, tandis qu'elle perd en partie cette fâcheuse propriété dans les endroits élevés où elle donne plus d'accès à l'action de l'air et de la chaleur. Il en est de même des terres salonneuses ; arides et stériles sur les hauteurs, elles deviennent fertiles et très productives dans les lieux où elles trouvent sans cesse une humidité propre à retenir les plantes.

L'exposition apporte aussi des différences notables dans la nature du sol et le rend plus ou moins froid, plus ou moins chaud, plus ou moins humide, selon que cette exposition est au nord, à l'est, au midi, à l'ouest.

Les arbres à fruit réussissent parfaitement dans les lieux élevés ; les qualités de leurs fruits perdent beaucoup dans les lieux bas, continuellement exposés à une humidité stagnante.

Destruction des plantes nuisibles.

La destruction des plantes nuisibles est une des plus importantes opérations rurales et qui demande le plus de soins et le plus de persévérance. Toute négligence à ce sujet rend les récoltes pour longtemps médiocres et mêmes mauvaises : ce qui infailliblement compromet toutes chances de succès dans la culture d'une terre. Cependant malgré les nombreuses plaintes que nous proférons contre l'agriculture, en disant qu'elle ne paye pas, c'est cette opération que nous négligeons la plus, et à laquelle nous n'attachons aucune importance ; car nos champs fourmillent de plantes nuisibles de toutes sortes ; plus encore, nous établissons de véritables pépinières de plantes nuisibles sur les bords de nos chemins publics, sans songer que par là nous donnons la marque la plus évidente de notre profonde insouciance à l'égard de nos véritables intérêts. Quoiqu'il y ait une loi qui oblige à couper et détruire toutes plantes reconnues comme nuisibles qui poussent sur les chemins municipaux, entre le 20 juin et le 1er août de chaque année, cette loi est une lettre-morte quant à son exécution. Le cultivateur qui oserait la faire mettre à exécution s'exposerait à l'exécration de ses voisins. Quant à l'exécution des lois qui protègent nos propriétés, nos champs, soyons donc de la plus grande rigidité. Ceux qui auront d'abord à se plaindre de votre rigueur seront les premiers à vous en remercier, car ils ne seront pas lents à s'apercevoir que vous agissiez dans leur intérêt comme pour le vôtre.

Nous devons à tout prix faire une guerre sans relâche aux plantes nuisibles, car ces plantes, la plupart vigoureuses, dont les germes se développent facilement, végètent avec force, s'emparent du sol, consomment la nourriture préparée pour les semences utiles et les étouffent en les privant d'air et de lumière.

Ces plantes se multiplient très rapidement par leurs racines et par leurs graines; la plupart résistent aux grandes sécheresses et apportent des désordres dans l'estomac quand ils se mêlent à la nourriture des hommes et des animaux. Par exemple, la nielle donne au pain de l'amertume; l'ivraie mêlée au blé cause l'ivresse, des nausées, des vomissements, la torpeur; le senevé ou fausse moutarde broutée par les bestiaux les expose au gonflement. De semblables propriétés nécessitent rigoureusement la destruction de ces plantes.

Mais quels moyens avons nous pour arriver promptement et avec certitude à ce but? Il est impossible de s'opposer aux efforts de l'atmosphère qui charrie au loin les germes nuisibles des plantes à sigrattes ou dont les semences sont ailées, et particulièrement à l'action lente de la fausse moutarde et autres graines huileuses qui demeurent longtemps en terre sans se développer et sans perdre leur faculté germinative; mais nous pouvons facilement leur enlever la faculté de se reproduire, en ne les laissant point monter en graine et en nettoyant nos semences de tout ce qui leur est étranger.

Les labours répétés et faits à propos et les hersages croisés sont les moyens généraux de destruction à employer.

Les labours, en changeant les surfaces à des époques différentes et à des intervalles plus ou moins rapprochés, détruisent les germes de beaucoup de plantes nuisibles en les exposant à l'action de la chaleur, de l'humidité, et en les privant de la profondeur dont ils ont besoin.

Les hersages profonds, réitérés, croisés et faits avec des herse pesantes, à dents longues et serrées, arrachent les racines traçantes, tel que le chiendent, qui s'étendent horizontalement et se propagent par drageons ou boutures. A l'aide de la herse on réunit ces plantes et racines, on les fait sécher et on les amoncelle pour les faire pourrir.

La culture des pois, du sarrasin et de toute autre plante très touffue est un moyen secondaire de destruction des plantes nuisibles; cette culture les étouffe promptement en les privant de l'air nécessaire à leur développement. La culture de la patate, des navets, des fèves, etc., qui demande de fréquents binages, détruit aussi un grand nombre de plantes nuisibles.

La conversion d'une terre arable en prairie a aussi un salutaire effet.

La destruction des chardons s'opère au moyen de la faux dans les champs non ensemencés et avec quelque autre instrument dans ceux qui le sont. Il faut faire cette opération importante par un temps favorable, c'est-à-dire lorsque la terre est sèche et à l'époque où les chardons ne peuvent plus repousser et avant qu'ils donnent leurs graines. Il ne faut pas se contenter d'arracher ceux qui sont dans les champs cultivés, il faut détruire encore toutes les tiges qui se trouvent le long des chemins. Sans cette précaution ce sont à peu près peines perdues, car les grains des pieds qu'on aurait laissés végéter sur le bord des chemins ne tarderaient à infester les terres labourées; elles y seraient portées par le vent le plus léger.

Le poulailler.

Écllosion des poulets.—Depuis le moment où l'œuf a été placé sous la poule, le germe qu'il contient n'a fait que se développer, et bientôt le poulet est parfait.

L'éclosion a lieu non pas exactement le vingt et unième jour, mais du dix huitième au vingt deuxième jour, selon la température. Tous les œufs n'éclosent pas en même temps: ceux qui, pour une cause quelconque, ont plus ou moins souffert d'un abaissement de température, peuvent retarder de deux à trois jours sur ceux qui se sont trouvés dans les meilleures conditions. Les sujets fournis par ces derniers sont, en général, plus vigoureux et conservent, souvent toute leur vie, une certaine supériorité sur leurs frères venus tard.

Deux jours environ avant l'éclosion, le jaune de l'œuf, jusque-là entier, passe, au moyen de vaisseaux *ad hoc* dans le corps du poulet, qui, prenant tout à coup un volume considérable, fait éclater la poche qui l'entoure. L'air de la chambre de l'œuf, chambre qui n'a fait que grandir par suite de l'évaporation des liquides, pénètre dans les poumons de l'oiseau: il respire alors, puis fait entendre un petit cri, et aussitôt l'instinct le porte à briser sa prison, la coquille de l'œuf.

Dieu est admirable en tout. L'extrémité supérieure du bec de l'oiseau est armée d'une petite pointe cornée dont il se sert pour briser l'obstacle qui s'oppose à sa liberté. Il fait ce travail la tête engagée sous l'aile; il bêche, frappe, pousse, use un même point et parvient à le percer. C'est cette première opération qui exige le plus d'efforts, puis il continue son travail se tournant sur lui-même et faisant successivement éclater la coquille en suivant une ligne perpendiculaire à la longueur de l'œuf et qui le coupe à peu près dans son milieu. La coquille se divise en deux parties, et l'oiseau en sort; le pic dont il s'est servi pour s'affranchir lui devient inutile et disparaît ordinairement dans les vingt quatre heures qui suivent la naissance. Ce travail de délivrance avance rapidement ou dure plusieurs jours, selon la force du travailleur et selon la résistance produite par l'épaisseur de la coquille. Lorsque le sujet doit vivre, il vient à bout de la besogne tout seul, et nous ne devons intervenir que pour le débarrasser des fragments de coquille qui, parfois, s'attachent à lui; pour cela, on emploie, s'il le faut, un peu d'eau tiède. Donc, pendant l'éclosion, rien à faire; si ce n'est de lever la poule à l'heure habituelle et d'enlever, une ou deux fois par jour, les fragments de coquille qui pourraient blesser le nouveau venu.

Si l'on a mis à la fois plusieurs poules couver, ce qu'il faut toujours faire quand on le peut, on prend, lorsqu'on visite les nids, les poussins déjà éclos, et on les donne par quinze à une ou plusieurs couveuses dont on répartit les œufs non éclos, si elles en ont, sous les couveuses encore occupées à l'incubation.

Choses et autres.

Germination des graines.—Dans le but d'accélérer de plusieurs jours la germination des graines il est quelquefois utile de les faire tremper d'un à trois jours dans de l'eau commune, prise au degré de température offert par l'atmosphère. Tels sont les pois, les fèves, le blé d'Inde, les graines de concombres, de melons, de citrouilles, etc., dont à ce moyen on amollit les

enveloppes et on facilite le développement du germe. Une autre pratique que nous préférons dans la plupart des cas est celle de la stratification. *Stratifier*, c'est placer, soit dans un trou en plein air, soit dans un vase qu'on établit dans la maison ou dans une couche-chaude, les graines bien mûres et en bon état, en faisant une couche alternative de ces semences et de sable ou de terreau léger et peu gras, ou de bois pourri très faiblement arrosé. Nous avons vu pratiquer cette opération avec succès, sur des pois, du blé-d'Inde, des fèves, de graines de citrouilles et de concombres.

Conseils d'or à la jeunesse.— Oh ! vous qui êtes encore riches de jeunesse et d'avenir, écoutez la voix d'un homme qui fut jeune comme vous, et ne préparez pas à votre âme d'inutiles regrets pour un âge plus avancé.

A votre âge, jeunes gens, on peut tout, parce qu'on peut tout vouloir : on est riche, parce qu'on peut tout tenter, tout apprendre. Vous avez tout ce que vous croyez avoir. A votre âge, travailler, c'est acquiescer : agir, c'est gagner ; penser, c'est s'enrichir ; désirer, c'est tendre vers le but ; vouloir c'est l'atteindre.

Si Dieu vous a donné l'intelligence, livrez-vous à la recherche du vrai, ou à la contemplation du beau. Le domaine de la science est infini ; et la plus noble profession est celle de l'homme qui distribue la vérité à ses semblables, et qui les rapproche de Dieu en les élevant.

Si vous sentez votre cœur s'élargir pour embrasser de grandes choses, ou s'attendrir à la vue de l'infortune et du malheur, marchez, marchez dans le sens de votre nature. Une voie infinie est ouverte devant vous. Partout et toujours vous trouverez des pauvres à secourir, des malheureux à consoler, des faibles à fortifier, des blessures à guérir. Une belle récompense vous attend ici-bas, car rien n'est doux comme de faire le bien ; et les bénédictions de ceux que vous aurez consolés vous porteront au ciel comme d'elles-mêmes.—CHARLES DE SAINTE-FOIE.

Pensées.— Il y a deux choses auxquelles il faut se faire, sous peine de trouver la vie insupportable : ce sont les injures du temps et les injustices des hommes.

Il n'y a personne qui ait plus d'ennemis dans le monde qu'un homme droit, fier et sensible, disposé à laisser les personnes et les choses pour ce qu'elles sont qu'à les prendre pour ce qu'elles ne sont pas.

Ce que peut faire le vrai mérite.

La vente sans précédent du *Sirov allemand*, de Boscbee, depuis quelques années, a étonné le monde. C'est sans doute le remède le plus sûr et le meilleur, qui ait jamais été découvert pour la guérison prompte et efficace du Rhume, de la Toux et des troubles les plus sévères au poumon. Il agit d'après un principe différent des prescriptions ordinaires données par les médecins, car il ne guérit pas une toux en laissant la maladie encore dans le système, mais au contraire, il éloigne la cause du mal, guérit les parties affectées et les laisse dans une condition purement saine. Une bouteille gardée à la maison pour en faire usage quand la maladie vient épargnera le mémoire du médecin et une longue maladie. Un essai vous convaincra de ces faits. Ce remède est positivement vendu par tous les droguistes et les marchands en général. Prix : 75 cents pour de grandes bouteilles.

RECETTES

Préservatif pour les bestiaux contre les piqûres des mouches.

Pour préserver vos chevaux, vos bœufs, en général tout le bétail que vous voulez soustraire à la piqûre des mouches, il suffit de laver, à la sortie de l'étable, les parties où se portent d'ordinaire les mouches, avec une décoction d'aloès succotrin, substance très amère, très peu chère, et qui se trouve chez tous les pharmaciens. Cette substance se fond très promptement dans l'eau. Dans deux pintes d'eau, on en mettra pour deux à trois centins ; mais il faut se garder d'humecter avec cette décoction le nez et les lèvres de vos bêtes qui se lècheraient : c'est d'une amertume exécrable.

Les souffrances qu'éprouvent les animaux par la piqûre des mouches, et surtout par celle des taons, les mettent quelquefois en fureur et exposent à de grands dangers les personnes

qui s'en servent et entraîne aussi parfois la mort d'un animal de haut prix. Nous connaissons un cultivateur qui a perdu un cheval pour lequel il avait refusé \$600 quelque temps auparavant, uniquement parce que ce cheval avait été piqué par un taon et de fureur s'était jeté sur une amas de pierre qui se trouvait sur son chemin. Pourquoi n'essaimait-on pas d'un procédé qui, en garantissant d'un péril possible, présente en outre le moyen d'éviter un tourment continué à des animaux qui nous sont utiles ?

Utilité du fumier de porc pour détruire les pucerons.

La présence des pucerons indique ordinairement quelque maladie de la plante, principalement aux racines attaquées par les insectes. En mettant du fumier de porc au pied des plantes attaquées, on parvient, dit-on, à se débarrasser des pucerons qui périssent promptement.

A VENDRE

A LA

Ferme-modèle du Collège de Ste-Anne.

Veaux purs Ayrshires, avec ou sans pedigree ; cochons Berkshires ; blé de la Mer Noire, de choix.

S'adresser à

JOSEPH ROY,

Chef de pratique.

14 avril 1887.

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL

A VENDRE

Bétail Ayrshire : veaux mâles et génisses, pure race, avec pedigree.

Aussi : Moutons Cotswold, de choix. S'adresser à

J. B. BEAUDRY,

St Marc, Comté Verchères, P. Q.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1886---Arrangement pour la saison d'hiver---1887

Le et après lundi, 14 juin 1886, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	12.35 A. M.
Pour Lévis.....	9.50 A. M.
Pour St-Jean et Halifax.....	10.38 A. M.
Pour Lévis.....	3.10 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	3.50 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	10.32 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,

Monoton, N. Bk., 22 novembre 1886.